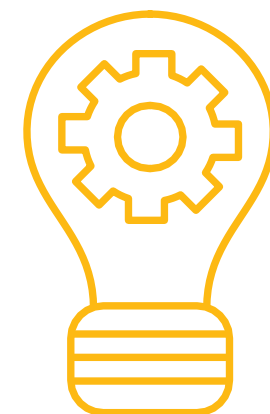
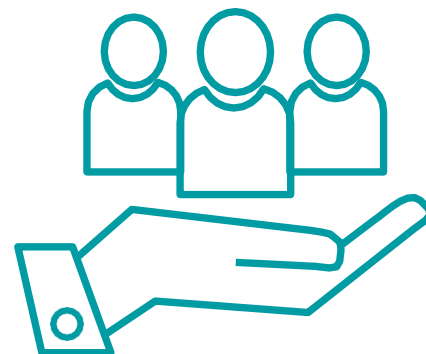
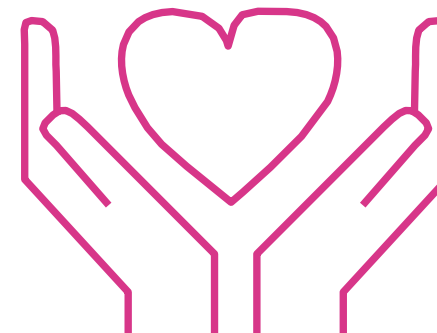


SPASER

Schéma de promotion des achats publics
socialement et écologiquement responsables
du Loir-et-Cher

BILAN 2024



SOMMAIRE

AXE 1 – UNE COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

- Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement
- Objectif 1.2 : Déployer un bâti durable
- Objectif 1.3 : Favoriser les circuits de proximité

AXE 2 – UNE COMMANDE PUBLIQUE SOLIDAIRE

- Objectif 2.1 : Favoriser l'insertion sociale et responsable
- Objectif 2.2 : Privilégier des achats plus éthiques et plus solidaires

AXE 3 – UNE COMMANDE PUBLIQUE INNOVANTE

- Objectif 3.1 : Expérimentation de techniques et solutions innovantes dans nos achats
- Objectif 3.2 : Innover dans nos procédures

AXE 4 – UNE COMMANDE PUBLIQUE ATTRACTIVE

- Objectif 4.1 : Acheter local
- Objectif 4.2 : Faciliter la relation fournisseur
- Objectif 4.3 : Renforcer la mutualisation des achats

DÉPLOIEMENT ET ÉVOLUTION DE NOTRE SPASER

- Objectif : Sensibiliser, former et accompagner les acheteurs à l'achat durable, responsable et local



AXE 1 – UNE COMMANDE PUBLIQUE DURABLE



Objectif cible :

D'ici 2026, 100 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération environnementale.



Indicateur :

49,62 % des marchés notifiés en 2024 ont comporté un critère environnemental pour la sélection des offres et 58,52 % ont intégré une considération environnementale en tant que condition d'exécution du marché.

Commentaires

Le taux progresse sensiblement en ce qui concerne le critère environnemental (32,11 % en 2023).

En revanche, il diminue légèrement pour ce qui est de la clause environnementale (60,58 % en 2023).

En global, le taux est de 54,07 % en 2024.

À noter que dans certaines consultations, la pondération du critère relatif à la performance environnementale est fixée à 30 %.

Exemples :

- Fourniture d'éléments de glissière de sécurité avec prise en compte dans l'analyse des offres des incidences énergétiques et environnementales sur la fabrication et le pourcentage de matériaux recyclés.

- Impression des documents de communication du conseil départemental 2024-2028 avec prise en compte notamment dans l'analyse des offres de la nature des emballages (cartons recyclés, films biodégradables...) et des encres et vernis utilisés.

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Privilégier l'achat de produits écolabellisés	Développement de l'achat : - De papier 100 % recyclé : Pour le papier non-recyclé, les papiers normés PEFC ou FSC demeurent privilégiés, - Du panier vert de fournitures de bureau, - Passation par Approlys Centr'Achats en mai 2024 de nouveaux marchés concernant les produits d'entretien (marché piloté par le département de Loir-et-Cher) : prise en compte dans l'analyse des offres du nombre de produits avec Écolabel ou équivalent proposés par les fournisseurs dans le bordereau de prix unitaires, - Dans le marché pour le nettoyage des locaux dans les bâtiments départementaux qui a démarré en mars 2024, il a été exigé l'utilisation de produits écolabellisés, respectueux de l'environnement et de la santé des agents de propreté et des usagers des sites. Près de 90 % des produits utilisés sont écolabellisés contre environ 70 % dans le marché qui s'est terminé en février 2024, - Dans le marché passé en 2024 pour l'impression des documents de communication du conseil départemental, le titulaire est certifié PEFC et Imprim'Vert conformément aux exigences de notre cahier des charges, - Plusieurs produits écoresponsables sont proposés par notre fournisseur d'objets promotionnels tels que le stylo en bambou, fabriqué à partir de ressources 100 % naturelles, 100 % compostable à la fin de son cycle de vie, et le tee-shirt ainsi que le bob 100 % coton issu de l'agriculture biologique.	Part de la dépense annuelle consacrée à l'achat de produits écolabellisés sur l'achat total pour une même famille d'achat : • Achat de papier 100 % recyclé : 18,26 % en dépenses (18,37 % en quantité) • Panier vert fournitures de bureau : 63,31 %. • Produits d'entretien verts : 40,71 %	On observe une nette augmentation des achats de papier 100 % recyclé, malgré des difficultés récurrentes d'approvisionnement (9,31 % en quantité en 2023).
Prendre en compte la performance environnementale dans nos marchés	Démarche d'achat raisonné en choisissant des biens moins énergivores en terme d'utilisation : Nouveau marché en 2024 concernant la fourniture de matériel d'éclairage pour remplacer le système d'éclairage des bâtiments de l'extension de l'hôtel du département et réduire ainsi la consommation globale d'énergie : - Installation de lampes LED pour remplacer des tubes néons, - Installation de détecteurs de présence.	Nombre de matériels installés : • 400 dalles LED • 25 luminaires étanches LED • 235 downlight (luminaires couloirs) • 55 projecteurs LED (dans les passerelles) • 35 détecteurs de présence	

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS

**Favoriser
l'économie circulaire**

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

Privilégier, dans la mesure du possible, l'achat de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées (loi AGECE) tout en veillant, pour certains équipements, à leur performance technique.

Quelques exemples d'achats réalisés en 2024 :

- 300 PC reconditionnés pour les collèges,
- 2 mobiliers issus du réemploi pour l'aménagement de la cité du numérique,
- 1 vélo reconditionné pour les déplacements sur Blois d'un agent chargé de maintenance,
- 2 véhicules d'occasion,
- Dans le cadre de la restructuration du collège de Veuzain-sur-Loire, dont les travaux ont démarré en décembre 2024, intégration d'un objectif de réemploi de matériaux et équipements à sélectionner pour être réemployés sur site (réutilisation maximale de grilles et appareils sanitaires notamment) ou sur d'autres sites de la collectivité ou être orientés vers des filières de récupération.

Réemploi inter-directions de :

- Mobiliers de bureau.
- Fournitures de bureau : trieurs, trombones, modules de classement, étiquettes, classeurs en très bon état.

Achat de pneumatiques rechapés (obligation réglementaire) pour véhicules légers et utilitaires et pour poids lourds.

Dans le marché passé en 2024 concernant la fourniture et l'entretien de pneumatiques pour toute la flotte du département, l'achat de pneumatiques d'occasion et le rechapage de pneumatiques « poids lourds » ont été intégrés dans les prestations.

INDICATEURS

Part des dépenses annuelles consacrées à l'achat de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées par famille d'achat :

- 36,70 % pour les fournitures de bureau
- 19,42 % pour les consommables informatiques
- 8,70 % pour les matériels informatiques

Nombre annuel de mobiliers réaffectés dans les services : 42

- 3,56 % de la part consacrée à l'achat global de pneumatiques rechapés dans la dépense totale annuelle TTC relative aux pneumatiques
- 19,15 % des acquisitions de pneus PL

COMMENTAIRES

À noter en mars 2024, la passation des marchés relatifs à l'acquisition de mobiliers, pilotés par le département de Loir-et-Cher pour le compte d'Approlys Centr'Achats, avec un lot dédié aux mobiliers administratifs issus du réemploi ou de la réutilisation. Ce marché doit permettre aux adhérents bénéficiaires, dont fait partie le conseil départemental, de répondre à l'obligation résultant de la loi AGECE concernant l'achat de biens issus du réemploi ou de la réutilisation (en l'occurrence l'achat de mobiliers).

Nombre moins élevé qu'en 2023 (95 mobiliers) car l'action n'a pu être menée que sur 2 mois en 2024.

On observe une forte diminution (15,5 % en 2023).

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS

**Favoriser
l'économie circulaire**

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

Donner une seconde vie à nos produits inutilisés (mobiliers et matériels) :

- Ventes sur une plateforme de vente aux enchères :

- 10 véhicules,
- 14 autres matériels.

- Dons :

- Développeuse de microfilms,
- 13 ordinateurs,
- 73 écrans,
- 13 ordinateurs pour serveurs,
- 1 238 livres dans le cadre d'un partenariat « Recyclivre » entre la médiathèque départementale et la Croix Rouge de Blois : depuis 2018, 14 603 livres donnés, dont 12 727 vendus par cette association pour une somme collectée de 7 518 €.

INDICATEURS

- Montant des recettes perçues au titre des ventes aux enchères : 36 760 € TTC
- Nombre total de dons en 2024 : 100 (hors les livres)

COMMENTAIRES

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

INDICATEURS

COMMENTAIRES

Consommer de manière raisonnée

Légère augmentation de 4,20 % de notre consommation de papier par rapport à 2023 en raison principalement de la constitution d'un stock pour anticiper les difficultés récurrentes d'approvisionnement et des besoins plus importants dans le cadre du déploiement des maisons départementales de cohésion sociale.

Volume en quantité de nos achats de papier :

- 7 242 ramettes de 500 feuilles ou bobines

- L'objectif (obligation édictée par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte) fixé pour 2019 à - 30 % est atteint depuis 2020 grâce à la dématérialisation mais aussi à la mise en place et au développement du télétravail. À noter la poursuite du déploiement du logiciel MAARCH pour la dématérialisation des courriers en 2024.
- Diminution de 43 % de notre consommation de papier en quantité entre 2015 et 2024.

Favoriser la prolongation de la durée de vie de certains matériels/équipements :

- Réaffectation de matériels informatiques dans les collèges,
- Transformation d'un tracteur de fauchage en chargeur pour les travaux routiers,
- Réparation de matériels informatiques tels que les écrans de smartphones et tablettes, le remplacement de disques durs, l'ajout de barrettes mémoire.

Nombre annuel de biens dont la durée de vie a été prolongée par type de bien et durée de vie moyenne des matériels par type d'équipement : Non communiqué

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS

Consommer de manière raisonnée

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

Réalisation en 2024 de supports de communication génériques permettant une réutilisation sur plusieurs manifestations, prêtés à des organisateurs d'évènements (Flyng banners CD41, Bâches « CD partenaire », « Roll'up » CD41 et le CD partenaire).

Dans le cadre du développement d'une politique volontariste et ambitieuse d'intelligence environnementale, le conseil départemental a passé en 2024 les marchés suivants :

- Création d'un système de régulation intelligente du chauffage par pièces dans les trois maisons départementales de la cohésion sociale.
- Fourniture et pose d'un système de surveillance de la consommation en eau des bâtiments du conseil départemental, dont les collèges (68 sites).

INDICATEURS

Part de supports génériques réalisés sur la quantité totale annuelle : non communiquée

Économie moyenne en % réalisée en consommation d'énergie en terme d'utilisation par rapport à ceux précédemment achetés : non communiquée

COMMENTAIRES

Objectif 1.1 : Diminuer l’impact de nos achats sur l’environnement

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Limiter les déchets et/ou développer leur valorisation	Installation en 2024 de composteurs sur 9 sites de la collectivité : Le compost obtenu pourra ainsi servir aux jardiniers lors de l’entretien des espaces verts.	Nombre de composteurs installés en 2024 : 10	
	Dans les marchés pour lesquels la clause est adaptée, les entreprises ont pour obligation de limiter leurs déchets (notamment en termes d'emballage) et/ou de les valoriser. Exemples : - Dans le marché relatif à l’impression des documents de communication du conseil départemental : réemploi de panneaux ou de bâches existantes, adjonction d’adhésifs pour donner une nouvelle vie aux produits ; collecte pour recyclage de chiffons et d’emballages plastiques souillés, de pots d’encre vides,.... - Schéma d’organisation et de suivi de l’élimination des déchets obligatoire dans les marchés de travaux routiers (pour la gestion des déchets de chantiers).	Nombre de marchés intégrant un critère visant à ce que les entreprises limitent leurs déchets et/ou les valorisent : non communiqué	
	Ajustement du nombre d’exemplaires du Loir-et-Cher Info en fonction du nombre de boîtes aux lettres et des reliquats constatés lors des précédentes éditions.	5 numéros du Loir-et-Cher Info imprimés à près de 175 000 exemplaires	

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

INDICATEURS

COMMENTAIRES

Limiter les déchets et/ou développer leur valorisation

Pour supprimer l'achat de bouteilles d'eau en plastique (obligation réglementaire), expérimentation de gourdes auprès d'une soixantaine d'agents de la direction des routes et mobilités. À partir de décembre 2024, la mesure a été étendue à tous les agents exerçant quotidiennement leurs missions sur le terrain sans possibilité d'accès à un point d'eau.

- Nombre de bouteilles d'eau en plastique achetées : 32 436, dont :
 - 4 128 bouteilles d'eau 50 cl
 - 28 308 bouteilles 150 cl
- Nombre de gourdes achetées : 300

Poursuite du recyclage de nos produits usagés :

- des instruments d'écriture (stylos, feutres, marqueurs, surligneurs,...) dans le cadre du programme TERRACYCLE pour une transformation en mobilier urbain,
- de déchets routiers,
- de vêtements de travail,
- des piles,
- des matériels et consommables informatiques.

Mise en place en mars 2024 du recyclage des chaussures de travail usagées.

Volume de déchets récupérés et valorisés par famille de produits :

- 36,25 kg d'instruments d'écriture (programme TERRACYCLE)
- 9,632 tonnes de papiers et cartons
- 20,14 tonnes de déchets routiers (pneus, balises, ferraille et aluminium)
- 3,46 tonnes de matériels informatiques
- 203 kg de consommables informatiques et bureautiques

Soit un total de déchets collectés en 2024 : 33,79 tonnes

Pour le programme TERRACYCLE, la collectivité est recensée comme point de collecte publique; chaque produit collecté représente 1 centime d'euro.

La somme ainsi obtenue est reversée sous forme de don à une association locale choisie par le département (la Régie de quartier de Vendôme, soit un montant en 2024 de 31 €).

La collecte des déchets routiers a représenté un volume global de 304,62 tonnes en 2024, auxquelles s'ajoutent 300 m³ de déchets vidés à l'incinérateur de Suez pour production d'énergie.

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

INDICATEURS

COMMENTAIRES

Limiter les déchets et/ou développer leur valorisation

Nouveau marché passé en mai 2024 par Approlys Centr'Achats pour l'acquisition de produits « art de la table » dont le département de Loir-et-Cher est bénéficiaire.

Près de 73 % des articles proposés par le fournisseur au bordereau des prix unitaires sont recyclables (gobelets, serviettes...), 59 % sont compostables/biodégradables et en matériaux biosourcés.

Part de la dépense relative à l'achat de produits d'art de la table qui sont fabriqués à base de matériaux compostables, recyclables ou biodégradables : 82,68 %

Poursuite du renouvellement à l'usure et non pas systématique des vêtements de travail :

- 485 agents, dont 45 personnes nouvellement recrutées, ont été dotés en habillement et en équipements de protection individuelle pour un coût total de 132 680,63 € TTC,
- À noter que 170 agents ont fait une ou plusieurs demandes de renouvellement à l'usure (185 en 2023), représentant un montant total de 18 738 € TTC.

Part de la dépense relative au renouvellement à l'usure des vêtements de travail dans le total de la dépense consacrée à l'habillement et aux équipements de protection individuelle : 21,85 %

Le montant des dépenses consacrées à l'habillement et aux équipements de protection individuelle a légèrement augmenté (+ 8,83 %) en raison de l'achat de :

- Tee-shirt anti-UV pour une expérimentation auprès de 60 agents des 3 divisions routières.
- Vestes et pantalons pour les agents du Parc Routier en raison de la fin du marché de location de vêtements de travail à compter du 01/01/2025.
- Dotations complémentaires de blouses et tee-shirts avec logo dues à la mise en place du marché de nettoyage au 01/01/2024.

Objectif 1.1 : Diminuer l’impact de nos achats sur l’environnement

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Baisser l’empreinte carbone du conseil départemental	Dans les marchés, notamment de prestations de services, sont pris en compte dans l’analyse des offres les moyens mis en œuvre pour permettre une préservation de l’environnement qui se traduit dans l’offre des candidats par des actions telles que la rationalisation des déplacements et l’optimisation des réunions en privilégiant la visioconférence. Exemple de marchés passés en 2024 : Actions pour favoriser l’estime et la confiance en soi des allocataires du RSA (3 lots)	Nombre annuel de marchés intégrant une clause limitant les déplacements dans le cadre de leur exécution : non communiqué	
	• 19 véhicules neufs commandés (poids total en charge inférieur ou égal à 3,5 T) en 2024, dont 1 véhicule électrique, • 10 nouvelles bornes de rechargement pour véhicules électriques dans les parkings de la collectivité en 2024.	• Part des véhicules à faibles et très faibles émissions dans le cadre du renouvellement du parc de véhicules en 2024 : 5,30 % • Part des véhicules à faibles et très faibles émissions dans le nombre total des véhicules du parc de la collectivité : - sur les 202 véhicules légers : 26,23 % sont électriques - sur les 203 véhicules utilitaires légers : 3,45 % sont électriques et 1 % sont en GNV	La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte oblige à intégrer 30 % de véhicules « propres » dans le renouvellement de notre parc de véhicules depuis le 01/07/2021. À partir de 2025, cette part minimale passera à 40 %. À noter que cette obligation ne s’applique pas aux véhicules nécessaires à l’exploitation du réseau routier.

Objectif 1.1 : Diminuer l’impact de nos achats sur l’environnement

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Baisser l’empreinte carbone du conseil départemental	Concernant les travaux d'entretien et de maintenance des routes, sur les 71 542 tonnes d'enrobés mis en œuvre en 2024, 59 555 tonnes contiennent des agrégats. Concernant les réparations d'ouvrages d'art et les travaux neufs, sur les 4 175 tonnes d'enrobés mis en œuvre en 2024 dans les opérations ci-après, 1 215 tonnes contiennent des agrégats : - RD027010 - CHISSAY - Réparation du pont sur le Cher : 15 % d'agrégats dans les 250 tonnes d'enrobés de la couche de roulement (ouvrage d'art et accès), - RD052010 - COUR-CHEVERNY - Pont sur le CONON : 30 % d'agrégats dans les 100 tonnes d'enrobés de la couche de roulement (ouvrage d'art et accès), - Création d'une liaison entre la RD2152 et la RD112 - MER - Barreau de Pommegorge : 30 % d'agrégats dans les 2 501 tonnes d'enrobés des couches de base et de fondation et 30 % d'agrégats dans les 1 324 tonnes d'enrobés de la couche de roulement (pour cette dernière, uniquement hors giratoire).	Part d'enrobés contenant des agrégats dans le volume total d'enrobés utilisés : • pour les travaux d'entretien et de maintenance du réseau routier : 83 % • pour les réparations d'ouvrages d'art et de travaux neufs : 29 %	À noter que certains chantiers (giratoires) ou certaines techniques (techniques minces) ne permettent pas l'incorporation d'agrégats. Dans les nouveaux marchés concernant les travaux de grosses réparations de voirie passés en 2024, il a été pris en compte dans l'analyse des offres : - La réduction des dépenses d'énergie. - Le pourcentage d'agrégats dans les formules pour la préservation des ressources naturelles. Il a été demandé aux candidats que les formules proposées respectent le taux supérieur à 40 % d'agrégats dans les mélanges bitumineux à chaud recommandé par l'institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (IDRRIM).

Objectif 1.1 : Diminuer l'impact de nos achats sur l'environnement

SOUS-OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

INDICATEURS

COMMENTAIRES

Baisser l'empreinte carbone du conseil départemental

Recours aux techniques de retraitement en place des chaussées pour limiter les apports extérieurs :

Réalisation des 2 opérations suivantes concernant les travaux neufs :

- Chantier voie verte Blois-Fossé : mise en œuvre d'une variante, qui permet par retraitement en place, d'économiser 41,1 % de granulats naturels (par rapport à une solution classique),
- Chantier voie verte Morée - St Hilaire la Gravelle : mise en œuvre d'une variante qui permet, par retraitement en place, d'économiser 79,9 % de granulats naturels (par rapport à une solution classique).

Nombre de km réalisés annuellement avec ces techniques sur le nombre total de km dont la structure a été refaite : non communiqué

Le retraitement en place des anciennes chaussées est une technique d'entretien et de réhabilitation des structures routières réalisée entièrement in situ à partir du gisement de matériaux que constitue l'ancienne chaussée.

Développement de l'utilisation d'enrobés à froid dans nos opérations routières :

- Travaux réalisés par entreprises et par le Parc routier dans le cadre de nos grosses réparations de voirie :
 - Tonnage total enrobés froids : 11 192 tonnes,
 - Tonnage enrobés tièdes : 1 761 tonnes,
 - Tonnage total enrobés chauds : 54 279 tonnes,
 soit un total d'enrobés de 67 232 tonnes,
- Reprofilage traîneau par les divisions :
 - Tonnage total enrobés froids : 940 tonnes,
 - Tonnage total enrobés chauds : 3 370 tonnes,
 soit un total d'enrobés de 4 310 tonnes.

Total d'enrobés froids mis en œuvre en 2024 :

- Tonnage reprofilage et grosses réparations de voirie = 12 132 tonnes sur un total de 71 542 tonnes, soit 16,96 %
- Surface d'enrobés coulés à froid : 120 000 m²

La part d'enrobés à froid continue à évoluer puisqu'elle était de 12,62 % en 2022 et de 15,8 % en 2023.

À noter que tous les chantiers ne sont pas éligibles aux enrobés à froid (déconseillés sur les routes à fort trafic et en traversée d'agglomération).

Évaluation par l'UGAP du bilan carbone des achats réalisés en 2024 par le conseil départemental auprès de cette centrale d'achats.

Sur 2,37 M€ facturés par l'UGAP, émission de 1 180 tonnes de gaz à effet de serre (81,76 % sont relatifs à l'achat de véhicules)

Utilisation par l'UGAP de la méthode Bilan carbone[®] élaborée par l'ADEME et l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC).

Objectif 1.2 : Déployer un bâti durable

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Poursuivre résolument la rénovation énergétique des bâtiments départementaux	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel pour réduire la consommation énergétique de nos bâtiments mais également consommer une part plus grande d'énergie renouvelable. À cet effet : - poursuite en 2024 de l'exécution du marché global de performance pour l'installation et l'exploitation de centrales de production photovoltaïques sur la toiture de 9 bâtiments, - dans le cadre du projet de réhabilitation thermique et de restructuration du collège de Selles-sur-Cher, le département envisage la mise en œuvre d'énergies renouvelables dont la géothermie très basse température. Un marché a été passé en 2024 pour la réalisation de forages.	Budget consacré en 2024 à la création des centrales photovoltaïques et à l'isolation des bâtiments : 2,5 M€ Consommation totale en électricité en 2024 : 4,1 GWh	Consommation en électricité en 2023 : 4,2 GWh
Viser les hautes exigences environnementales dans les opérations de construction/rénovation de nos bâtiments	- Poursuite et fin des travaux relatifs à la restructuration du collège de Saint-Laurent-Nouan, qui intègre la rénovation énergétique des bâtiments, la construction en bois et l'innovation en paille ; 78 tonnes de matériaux biosourcés sont utilisés. - En 2024, poursuite des travaux de restructuration du collège de Neung-sur-Beuvron, dont le programme intègre un enjeu environnemental fort par la construction d'un bâtiment à énergie positive (BEPOS) et par l'obtention du label « Bâtiment Biosourcé (CERTIVEA) » pour les parties neuves et rénovées ; 220 tonnes de matériaux biosourcés sont prévues. - Fin 2024, début des travaux concernant la restructuration du collège de Veuzain-sur-Loire, dont le programme intègre notamment l'objectif niveau 3 (niveau le plus élevé) du label « bâtiment biosourcé ». Utilisation pour l'isolation de la paille, d'un mélange de lin, de chaux et de coton, de structures en bois, de cloisons en béton de terre comprimé, de briques en terre crue et d'enduits à base de terre et de chaux.	Niveaux du label E+/C- fixés pour les opérations suivantes : • Collège de Neung-sur-Beuvron : Énergie 4 et Carbone 2 • Collège de Veuzain-sur-Loire : Énergie 3 et Carbone 2	- La loi Climat et résilience impose via l'article L.228-4 du Code de l'environnement qu'à compter du 1er janvier 2023, l'usage de matériaux biosourcés ou bas carbone intervienne dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique. - Le premier niveau est compris entre 1 et 4 pour la performance énergétique (E+) (niveau 4 = bâtiment à énergie positive, produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme). Le second compris entre 1 et 2 pour la réduction des émissions de carbone (C-).



AXE 1 – UNE COMMANDE PUBLIQUE DURABLE



Objectif cible :

D'ici 2028, 70 % de produits de proximité intégrés dans les repas servis aux collégiens.



Indicateur :

Part de produits locaux intégrés dans les repas servis aux collégiens en 2024 : 21,32 %

Commentaires

Ce taux a légèrement augmenté (20,41 % en 2023 et 18,32 % en 2022).

À noter que depuis 2022, le département a instauré un fonds de péréquation pour favoriser l'achat de denrées alimentaires locales de qualité par les collèges.

Par ailleurs, la légumerie départementale est approvisionnée 100 % en produits locaux.

Objectif 1.3 : Favoriser les circuits de proximité

SOUS-OBJECTIFS

Promouvoir une restauration collective de qualité, locale et durable

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

- Poursuite du déploiement dans tous les collèges de l'outil de gestion alimentaire, WebGerest, acquis par le département. Cet outil permet d'indiquer la provenance, les labels et certifications des produits alimentaires achetés. Il permet également de limiter le gaspillage en fournissant en temps réel, le nombre d'élèves présents aux cuisiniers; ceux-ci peuvent ainsi adapter les quantités de repas à fabriquer au jour le jour.
- Organisation le 28 mars 2024 de la 6^e édition du **Déjeuner du Loir-et-Cher** dans tous les collèges publics du département : issu d'une concertation entre le chef étoilé Christophe HAY et les équipes de cuisine, ce menu unique exceptionnel composé de produits locaux et de qualité a été servi à 10 300 demi-pensionnaires.

INDICATEURS

Part des achats de produits sous labels de qualité sur le montant total des achats alimentaires réalisés par les collèges : 16,9 % (y compris les produits bio), 8,9 % sans les produits bio

Part des achats des produits bio sur le montant total des achats alimentaires réalisés par les collèges : 8,9 %

Volume de produits travaillés par la légumerie départementale : 63,9 tonnes brut de produits locaux et de saison pour une valeur totale de 64 936,76 € HT

Volume de produits frais issus de l'agriculture locale livrés par la plateforme de livraison « Frais devant 41 » : 17,2 tonnes ou litres et 37 655 pièces de produits bruts transportés pour une valeur totale de 71 148,43 € HT

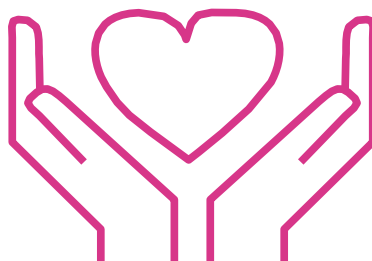
COMMENTAIRES

- Sur la plateforme Agrilocal 41 soutenue par le département et permettant une mise en relation directe entre producteurs locaux et acheteurs publics, dont les collèges, 52 tonnes de produits ont été commandés pour un montant de plus de 55 000 € TTC, 77 acheteurs (+ 5 nouveaux acheteurs par rapport à 2023) et 82 fournisseurs étaient inscrits sur cet outil.

Privilégier l'approvisionnement en produits locaux lors d'événements, manifestations et cérémonies

Tous les traiteurs consultés par le département sont locaux et se fournissent chez des producteurs locaux ou ont leur propre production.

Pas d'indicateur défini



AXE 2 – UNE COMMANDE PUBLIQUE SOLIDAIRE



Objectif cible :

D'ici 2026, 30 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération sociale.



Indicateur :

4,44 % des marchés notifiés en 2024 ont comporté une clause sociale.

Commentaires

Les marchés concernés correspondent aux 5 des 7 opérations nouvelles intégrant en 2024 des clauses d'insertion sociale (les 2 autres opérations ont commencé en 2024 mais la consultation des entreprises a eu lieu en 2023).

Objectif 2.1 : Favoriser l'insertion sociale et responsable



Objectif cible :

7 000 heures d'insertion sociale prévisionnelles par an.



Indicateur :

3 460 heures d'insertion sociale intégrées dans 7 opérations nouvelles en 2024.

Commentaires

Ce nombre a fortement diminué en 2024, l'explication réside principalement dans le nombre d'heures très important prévues dans les marchés passés en 2023 pour la restructuration du collège de Veuzain-sur-Loire (7 562 heures). Toutefois, au-delà du nombre d'heures nouvellement contractualisées, le nombre d'heures effectivement réalisées est en très forte hausse : 23 251 heures.

Objectif 2.1 : Favoriser l’insertion sociale et responsable

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Favoriser l’insertion de personnes éloignées de l’emploi	- En 2024, stabilité du nombre de marchés attribués à des structures du secteur adapté ou protégé et de l’insertion par l’activité économique (IAE) : 22 marchés réservés mais nette progression du volume total d’achat : 557 335 € TTC (443 196 € en 2023), dont près de 74 % en faveur de structures relevant de l’IAE.	Nombre de marchés réservés en 2024 : 22	En 2024, notamment, 122 830 € mandatés pour la pose et le remplacement d’abribus, 215 090 € pour le nettoyage de locaux et 97 141 € pour l’entretien d’espaces verts. Un des 5 lots du marché relatif au nettoyage des locaux du conseil départemental a été réservé à une structure de l’insertion par l’activité économique employant une proportion minimale de 50 % de travailleurs défavorisés. Par ailleurs, le marché de nettoyage des vêtements de travail a été attribué à une entreprise du secteur adapté.
	- En 2024, 7 nouvelles opérations ont fait l’objet de clauses d’insertion sociale représentant un total prévisionnel de 3 460 heures. - Depuis janvier 2017, le bilan cumulé est le suivant : • 42 302 heures d’insertion sociale prévisionnelles intégrées dans 41 opérations dont 8 en cours fin 2024. • 53 600 heures réalisées, soit 126,71 % par rapport aux heures prévues. - Poursuite de l’incitation à inclure des clauses d’insertion dans les projets subventionnés par le conseil départemental au titre de la dotation départementale de solidarité rurale dépassant 200 000 € HT, et harmonisation de cette incitation à travers le courrier de notification d’aide pour les autres dispositifs de soutien.	Nombre de nouveaux marchés clausés en 2024 : 11 Nombre d’heures d’insertion sociale réalisées en 2024 : 23 251	5 opérations nouvelles relèvent du domaine des infrastructures routières et 2 opérations du secteur de la logistique. Malgré une baisse sensible du nombre d’heures d’insertion sociale intégrées en 2024, il convient de souligner que pour le marché de nettoyage des vêtements de travail qui a pris effet au 01/01/2024, 7 090 heures d’insertion sociale ont déjà été réalisées alors que seulement 1 000 heures ont été prévues. De même, pour les marchés de nettoyage des locaux (5 lots) qui ont démarré en mars 2024, 1 230 heures minimales sont prévues et 11 170 heures ont déjà été réalisées. À noter qu’au 31/12/2024, sur 258 bénéficiaires de nos clauses d’insertion sociale (données en cours pour 41 personnes), 8 sont en CDI, 43 en CDD, 21 en formation, 8 en recherche d’emploi, 23 en poursuite d’un parcours et 114 dont on est sans nouvelles.

Objectif 2.1 : Favoriser l'insertion sociale et responsable

SOUS-OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi	Recours aux bénéficiaires du RSA dans l'exécution de nos marchés grâce aux clauses d'insertion sociale.	De 2017 à 2024, le bilan cumulé est le suivant : 258 bénéficiaires des clauses d'insertion sociale, dont 45 allocataires du RSA.	
	Deux marchés intégrant des clauses d'insertion sociale ont permis en 2024 un meilleur accès des femmes à ce dispositif : Le marché de nettoyage des locaux et celui des vêtements de travail.	Nombre d'heures d'insertion sociale réalisées en 2024 par des femmes : 12 419 heures	
Développer le recours aux structures de l'économie sociale et solidaire	Recours aux structures de l'ESS pour couvrir des nouveaux besoins dans des domaines plus diversifiés. Exemples en 2024 : - Achat de 300 kits d'économiseurs d'eau distribués aux agents des collèges. - Entretien d'espaces naturels sensibles. - Petits travaux de terrassement en zone naturelle. - Confection de sacs en tissu.	Nombre de marchés réservés aux structures de l'ESS dans de nouveaux domaines d'activité : 4	
	Le 27 mars 2024, le département a organisé, en partenariat avec le RESECO et avec le soutien financier de l'ADEME, la journée « Économie circulaire et commande publique », qui a permis à des acheteurs publics de la région Centre-Val-de-Loire de rencontrer des structures relevant de l'économie sociale et solidaire.	Nombre de participants à cette journée : 16 entreprises, une trentaine d'acheteurs ainsi que la CRESS Centre-Val de Loire et la fédération régionale des entreprises d'insertion	

Objectif 2.2 : Privilégier des achats plus éthiques et plus solidaires

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

Achats de produits répondant aux labels du commerce équitable :

- boissons et produits alimentaires proposés dans les distributeurs automatiques installés dans certains sites de la collectivité, le titulaire du marché ayant l'obligation de proposer au minimum 10 % de boissons chaudes issues du commerce équitable et/ou de l'agriculture biologique et 5 % en ce qui concerne les produits alimentaires.
- 101 paquets de café achetés en 2024.

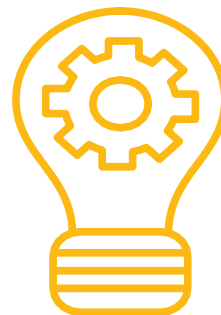
Prise en compte de la responsabilité sociale des entreprises dans les marchés dont l'objet est adapté en sollicitant les certifications et labellisations correspondantes.

INDICATEURS

Dépenses annuelles réalisées pour l'achat de produits issus du commerce équitable par famille d'achat : non communiqué

Nombre de marchés comportant des labels, normes, certifications... : non communiqué

COMMENTAIRES



AXE 3 – UNE COMMANDE PUBLIQUE INNOVANTE

Objectif 3.1 : Expérimentation de techniques et solutions innovantes dans nos achats

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

Expérimentation de nouveaux concepts/nouvelles techniques pour certains besoins de la collectivité :

Dans le cadre de la réalisation des travaux relatifs à la création d'une nouvelle voie de liaison baptisée le « Barreau de Pommegorge » entre la RD 112 et la RD 2152 à Mer, le département a expérimenté en 2024 une technique de revégétalisation des bords de route grâce au semis de graines labellisées Végétal local et à la pose de foin vert provenant d'une prairie avoisinante. Cette expérimentation menée en partenariat avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien a pour objectif de favoriser la biodiversité locale mais aussi d'assurer une meilleure reprise et adaptation des végétaux aux conditions climatiques.

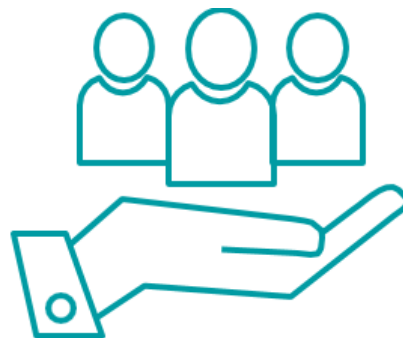
INDICATEURS

Nombre de marchés relatifs à des achats innovants : non communiqué

COMMENTAIRES

Objectif 3.2 : Innover dans nos procédures

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Le département expérimente le dispositif eOffre sur son profil acheteur afin de simplifier le dépôt des offres et de faciliter les opérations d'ouverture des plis. Au moment de la remise des offres, le candidat renseigne et détaille facilement son offre en toute sécurité. L'eOffre peut être préparé à l'avance puis confirmé au moment du dépôt définitif de l'offre électronique. Après ouverture des plis, le département récupère toutes les données sans ressaisies, pour réaliser l'analyse des offres.	Pas d'indicateur défini	
Développement dans nos consultations des variantes « environnementales ». Exemples de marchés : - chantier voie verte Blois-Fossé : mise en œuvre d'une variante qui permet d'économiser 41,1 % de granulats naturels (par rapport à une solution classique), pas d'utilisation de matériaux recyclés, pas d'utilisation d'agrégats d'enrobés. - chantier voie verte Morée - St Hilaire la Gravelle : mise en œuvre d'une variante qui permet d'économiser 79,9 % de granulats naturels (par rapport à une solution classique), utilisation de 3 % de matériaux recyclés, pas d'utilisation d'agrégats d'enrobés.	Part de consultations intégrant la possibilité de répondre avec une variante « environnementale » : non communiqué Pour ces consultations, nombre de marchés attribués en retenant l'offre variante : non communiqué	
Suivi des évolutions de notre logiciel métier SIS Marchés qui devrait permettre des opportunités d'amélioration de nos process par un recours à l'intelligence artificielle, notamment dans la rédaction des clauses de nos marchés mais aussi dans l'analyse des offres.	Part de consultations ayant fait l'objet d'un recours à une intelligence artificielle : non communiqué	En 2024, la collectivité a sensibilisé des managers et des agents sur le thème de l'IA. 60 managers ont été formés et ont expérimenté Délibia, outil d'IA permettant des recherches juridiques.



AXE 4 – UNE COMMANDE PUBLIQUE ATTRACTIVE



Objectif cible :

D'ici 2028, au moins 60 % d'achat local



Indicateur :

51,34 % d'achat local en 2024

Commentaires

Le volume global de la commande publique du département a été de 75,91 M€ TTC en 2024, dont 56,49 M€ (74,42 %) réalisés auprès d'entreprises de la région Centre Val-de-Loire, dont 38,97 M€ réalisés auprès d'entreprises du Loir-et-Cher.

Objectif 4.1 : Acheter local

SOUS-OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

INDICATEURS

COMMENTAIRES

**Faciliter
l'accès des TPE- PME du
Loir-et-Cher à la
commande publique**

Début 2024, publication du programme prévisionnel d'achat faisant état de 95 consultations à venir pour un montant total estimatif de 26,50 M€ (pour les consultations dont le besoin avait pu être estimé au moment de la publication).

Pas d'indicateur défini

61 % des consultations prévues concernaient le secteur des routes et des bâtiments.

Mise à jour de ce programme prévisionnel d'achat effectuée en juillet 2024 avec publication sur le site de la collectivité.

En 2024, la part de l'achat local dans le montant total de la commande publique a été de **51,34 %** contre 55,32 % en 2023. Ainsi, sur 75,91 M€ TTC d'achat total réalisé par la collectivité (- 1,58 % par rapport à 2023), **38,97 M€** ont bénéficié à des entreprises ou structures localisées en Loir-et-Cher.

À noter que la part des achats réalisés auprès d'entreprises situées en région Centre-Val de Loire (dont le Loir-et-Cher) a été de **74,42 %**, représentant 56,49 M€.

Part de l'achat local dans le volume total de la commande publique : 38,97 M€ TTC réalisés notamment dans les secteurs d'activité suivants :

- Routes : 14,40 M€
- Patrimoine : 13,97 M€
- Solidarités : 4,55 M€
- Éducation : 2,59 M€
- Logistique : 1,52 M€

Allotir au mieux nos marchés (lots géographiques et/ou techniques).

19 consultations alloties sur un total de 87 consultations publiées

Objectif 4.1 : Acheter local

SOUS-OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

INDICATEURS

COMMENTAIRES

Faciliter
l'accès des TPE- PME du
Loir-et-Cher à la
commande publique

- Assouplissement depuis le 1^{er} juillet 2018 des conditions d'octroi des avances de trésorerie (suppression de l'exigence de garantie à première demande ou de la caution personnelle lorsque le montant de l'avance n'excède pas 100 000 €). Le taux appliqué pour calculer le montant de l'avance est généralement de 20 % mais en 2024 un taux de 30 % a pu être retenu pour certaines opérations.
- Autorisation des variantes dans les consultations lorsque le marché s'y prête pour favoriser les solutions alternatives et/ou innovantes.
- Sollicitation systématique des TPE-PME locales pour les besoins d'un montant inférieur à 40 000 € HT.

Nombre d'avances consenties en 2024 pour les marchés y ouvrant droit : 37

- En 2024, sur les 84 marchés concernant le secteur des routes et du patrimoine, 83 ouvraient droit à une avance (marchés d'un montant supérieur à 20 000 € HT et d'une durée d'exécution supérieure à 2 mois).

37 avances ont été demandées, soit 44,58 %. Compte tenu de la date de démarrage des travaux, 11 entreprises ont bénéficié du versement de l'avance en 2024 pour un montant total de 1,18 M€ TTC. À noter que **3 entreprises du département de Loir-et-Cher en ont été bénéficiaires pour un montant total de 311 582 €.**

- Exemple de marchés autorisant des variantes en 2024 :
- Création d'une voie verte entre Cellettes et Saint-Gervais-la-Forêt.

Le délai global de paiement court à partir du moment où la facture est déposée, jusqu'à son paiement.

Délai global de paiement annuel de la collectivité : 12,5 jours

Stabilisation du délai global de paiement de nos fournisseurs (en 2023 : 12,51 jours)

Objectif 4.1 : Acheter local

SOUS-OBJECTIFS

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

INDICATEURS

COMMENTAIRES

**Faciliter
l'accès des TPE- PME du
Loir-et-Cher à la
commande publique**

Prévoir dans nos marchés des clauses de révision des prix adaptées à la conjoncture économique (en particulier en termes d'indice et de périodicité).

Pas d'indicateur défini

Identifier tous les acteurs par domaines d'activités localisés sur notre territoire, susceptibles de répondre à nos besoins.

Pas d'indicateur défini

Développer l'information des entreprises, notamment par une meilleure visibilité de notre commande publique sur le futur site internet de la collectivité :
Information en ligne sur le site : <https://www.departement41.fr/services-en-ligne/autres-services/commande-publique/> avec accès à la plateforme AWS sur laquelle sont publiées nos consultations.

Pas d'indicateur défini

Objectif 4.2 : Faciliter la relation fournisseur

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

Créer un lien avec le monde de l'entreprise en organisant annuellement des rencontres fournisseurs et en s'associant, le cas échéant, à d'autres collectivités et aux services de l'État :

Le 27 mars 2024, le département a organisé, en partenariat avec le RESECO et avec le soutien financier de l'ADEME, la journée « Économie circulaire et commande publique », qui a permis à des acheteurs publics de la région Centre-Val-de-Loire de rencontrer des structures relevant de l'économie sociale et solidaire.

Fixer des délais de réponse suffisants dans nos consultations en veillant à ce que la période de publication soit pertinente (éviter les périodes de vacances).

Projet d'obtenir le label Relations fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) : engagement de la démarche en 2024 en commençant à travailler sur le questionnaire d'auto-positionnement proposé par la Compagnie des dirigeants et acheteurs de France (CDAF) et la médiation des entreprises. Cet outil a pour objectif d'évaluer la maturité de la collectivité en matière d'achats responsables avant de s'engager dans la charte.

INDICATEURS

Nombre de participants à cette journée :

- 16 entreprises, une trentaine d'acheteurs ainsi que la CRESS Centre-Val de Loire et la fédération régionale des entreprises d'insertion

Délai moyen de réponse à nos consultations par type de procédures :

- 41 jours pour les marchés à procédure adaptée
- 37 jours pour les appels d'offres

Pas d'indicateur défini

COMMENTAIRES

Objectif 4.3 : Renforcer la mutualisation des achats

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
Développement du recours aux centrales d’achat : - Poursuite de l’utilisation de 10 des 14 segments d’achats proposés par Approlys Centr’Achats (dont 3 pilotés par le département de Loir-et-Cher). - 2 nouveaux marchés souscrits via le RESAH (Réseau des acheteurs hospitaliers) : téléphonie fixe et mobile + data - Recours aux marchés de l’UGAP (Union des groupements d’achats publics) dont près de 70 % consacrés en 2024 à l’achat de véhicules. - Adhésion du département en septembre 2024 à la CANUT (Centrale d’Achat du Numérique et des Télécoms) : mise à disposition de la collectivité de 4 marchés (acquisition de logiciels (1 lot), et fourniture de services de télécommunication (3 lots)).	Dépenses TTC réalisées par famille d’achat : • Mobiliers : 610 663 € • Vêtements de travail et EPI : 127 527 € • Fournitures de bureau/papier : 104 520 € • Produits d’entretien : 84 314 € • Informatique/téléphonie : 2 282 619 € • Sels de déneigement : 52 961 € • Électricité : 1 340 973 € • Maintenance des ascenseurs : 19 120 € • Signalisation verticale : 736 918 € • Véhicules : 1 656 823 €	- Le volume global d’achats réalisés via des centrales d’achat s’élève en 2024 à 7,16 M€ TTC, soit 9,13 % du total de la commande publique du département - À noter qu’une convention de partenariat conclue entre l’UGAP et Approlys Centr’Achats permet au département de bénéficier de tarifs privilégiés sur ses achats réalisés auprès de l’UGAP.
Groupement de commandes : - 2 consultations ont été lancées en groupement avec le SDIS (Service départemental d’incendie et de secours) en 2024 : - fourniture de matériaux et d’articles destinés à l’entretien des bâtiments. - acquisition, mise en œuvre et maintenance de la vidéoprotection des bâtiments.	Nombre annuel de consultations passées en groupement de commandes : 2	

DÉPLOIEMENT ET ÉVOLUTION DE NOTRE SPASER

Objectif : Sensibiliser, former et accompagner les acheteurs à l'achat durable, responsable et local

ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS	INDICATEURS	COMMENTAIRES
- Point d'étape sur le SPASER réalisé en mars 2024 sur Graffi'TV, support de communication interne. - Parcours de formation sur la thématique de l'achat durable et les outils du Code de la commande publique associés proposé par le RESECO à destination des agents de la collectivité mais aussi des élus et réalisé à l'aide de webinaires de courte durée les 19 mars, 16 avril et 14 mai 2024. Publication en avril 2024 d'une actualité sur Salamandre, intranet de la collectivité, pour promouvoir cette action. - Organisation, à l'initiative du département de Loir-et-Cher, de la journée nationale des référents départementaux en faveur du développement durable le 14 novembre 2024, dont l'objectif était de faire connaissance et de partager les réussites et difficultés concernant les objectifs de développement durable et les enjeux de la transition écologique. Parmi les sujets identifiés susceptibles d'intéresser la commande publique figurent les clauses environnementales dans les marchés ainsi que la mise en place d'indicateurs de suivi des actions. - Organisation dans les locaux du conseil départemental d'une formation portant sur les achats publics durables proposée par le RESECO les 11 et 12 décembre 2024.	Nombre de communications sur le SPASER réalisées en interne : 1 Nombre de participants à la journée nationale des référents départementaux : • 35 personnes représentant • 25 conseils départementaux Nombre d'agents formés et/ou sensibilisés à l'achat durable/responsable : 7	